

VILLE de ROYAN

Séance du 12 Mars 1963

OBJET :  
AUTORISATION

63009

Le douze Mars mil neuf cent soixante trois, à 20 h 30, le Conseil Municipal de Royan s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 7 Mars 1963.

Etaient présents : MM. MEYER, MATRAS, ROCHEDEREUX, BRENUSSEAU LANQUE, MOUCHOT, POUJET, GUILLAUD, BISCAYE, MONGRAND, FLAHAUT, FONTANILLE, ETCHEBER, BERLAND, REIX, NARTEAU, BOUCHET, GALLAND, GACHET, BUJARD, BETOUS.

Représentés : M. LANUSSE par M. BISCAYE

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 29 du Code Municipal procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. BUJARD ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Maitre BARDE, Notaire à Royan, a été chargé de régulariser les cessions de terrain faites par la Ville de ROYAN à l'Office H.L.M. de la Charente Maritime en vue de la construction des quarante logements de première urgence.

L'acte est prêt pour la signature, et le Notaire demande que le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire ou à un Adjoint pour signer le document.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

désigne Me BRENUSSEAU, Adjoint au Maire, pour signer au nom de la Ville l'acte de cession à l'Office H.L.M. de la Charente-Maritime, des terrains où sont implantés les 40 logements de première urgence.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits

Ont signé au registre MM. les Membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

pour le Maire  
L'Adjoint Délégué?



*[Signature]*

VU  
ROCHEFORT S/MER le 16 Mars 1963  
Le Sous Préfet : RYCKEBUSCH

POUR COPIE CONFORME  
ROYAN, le 22 Mars 1963  
Pr le Maire  
L'Adjoint Délégué,



*[Handwritten signature]*